



COMMUNE DE BIBLISHEIM

**PROCES - VERBAL SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} DECEMBRE 2022**

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. DEUTSCH Laurent, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, M. SCHEUER Marc, Mme TRITSCHLER Patricia, M. WEBER Pierre,

Membres absents excusés: M. RITTER Fabrice,

Membres absents non excusés ---

Pouvoirs: M. RITTER à Mme CABIROL

Date de la convocation: 24 novembre 2022

Avant de passer à l'ordre du jour:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: Mme BUFF Christiane

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 3 NOVEMBRE 2022**

Le procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	NEANT	
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	NEANT	
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un ajustement budgétaire est à prévoir pour les travaux de rénovation énergétique de l'école. Le montant prévu au budget primitif était un montant provisoire, en fonction des crédits disponibles, qu'il fallait ajuster par la suite, en fonction du montant effectif des travaux tenant compte des révisions du coût.

Ce projet devrait également être subventionné par la Collectivité Européenne d'Alsace, pour un montant de l'ordre de 50.000 €. Cette subvention n'avait pas été budgétisée.

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante en section d'investissement:

- Article 1323 – subvention du département	20.000 €
- Article 21312 – travaux bâtiments scolaires	20.000 €

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Madame le Maire présente l'étude sur la rénovation du réseau d'éclairage public élaboré par la société ECOTRAL: remplacement des anciens lampadaires " boule "autour de la mairie, mise en place de luminaire LED sur tous les lampadaires. Les mêmes lampadaires LED seront mis en place au lotissement La Prairie.

Le Conseil Municipal approuve le projet pour un montant estimé à 106.722 € TTC et demande les subventions dont pourraient bénéficier ces travaux.

REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR COMMUN DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

DIVERS

➤ **Travaux en cours**

Les travaux à l'école sont terminés.

Les travaux de viabilisation du lotissement sont en cours. La 1^{ère} demande de permis de construire a été déposée.

➤ **Fête des Aînés**

Madame le Maire rappelle le déroulé de la fête et le rôle des conseillers. S'agissant de la 1^{ère} rencontre depuis les élections (pas de fête en raison du COVID), elle souhaite la présence de chacun afin de pouvoir se présenter.

➤ **Informations diverses**

⇒ *Subvention à l'association de pêche*

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de remerciement de l'Association de Pêche DURRENBACH GUNSTETT BIBLISHEIM pour la subvention versée.

Fin de la réunion : 20 H 10



Le Maire
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES

Mairie de St Georges